Syndicat national de l'environnement

Flash infos

Branche VNF
Section DTBS

Information aux agent·e·s de la Direction Territoriale du Bassin de la Seine

PCC de Compiègne : nos alertes n'étaient pas infondées !

Quatre écluses supplémentaires, six sites à gérer, une déchèterie et la gestion hydraulique du canal en complément de celle de la rivière d'Oise canalisée : peut-on réellement ajouter toutes ces missions sans moyens humains supplémentaires ?

Depuis le début de l'année, VNF prévoit de raccorder les sites d'écluses de Janville et de Bellerive au PCC de Compiègne, avec une mise en service initialement envisagée pour début septembre.
Le SNE-FSU a alerté dès le début de l'année sur les difficultés prévisibles, notamment en raison de travaux programmés pendant la période estivale des congés.

Aujourd'hui, le raccordement n'est toujours pas opérationnel et devrait l'être au 30 Novembre 2026.
Nos inquiétudes sur le calendrier étaient donc loin d'être infondées.

UN RENFORT QUE NOUS AVIONS ANTICIPÉ !

Trois opérateurs du PCC de Compiègne assurent déjà, par vacation, la gestion de la rivière d'Oise canalisée, de Venette à Creil. Le raccordement ajoutera quatre écluses, une déchèterie et la gestion hydraulique du canal à leurs missions.
Dès le début de l'année, nous avons alerté la direction sur la nécessité de renforcer les effectifs pour absorber cette charge de travail supplémentaire.

Cet été, M. Ribein, directeur adjoint de la DTBS, **a décidé d'ouvrir un quatrième poste provisoire pour une durée allant de 1 à 3 mois** afin de faciliter l'intégration de ces nouvelles missions.

Nous sommes fiers d'avoir défendu cette nécessité en amont. Même si les motivations de la direction ne sont pas nécessairement les mêmes que les nôtres, cette décision rejoint notre analyse.

Autre avancée importante : la quasi-totalité des CDD déjà en poste sur le canal latéral à l'Oise, qui risquaient de perdre leur emploi au 1er septembre, ont été repris dans ce dispositif.

DES EFFECTIFS RENFORCÉS, MAIS DES BESOINS BIEN RÉELS

Pendant cette période de renfort, **les effectifs passent de 12 à 16 opérateurs pour armer le PCC.**
Ces renforts **permettent de soulager les équipes et donnent davantage de marges de manœuvre à l'encadrement** pour organiser les vacations, planifier les interventions et gérer les imprévus.

En cas de panne, de mise à jour du PCC ou de contrôle, des retours en local sont nécessaires. **Il faut pouvoir mobiliser des agents le matin et l'après-midi sur les différents sites.** Même renforcée par les agents entretien et de remplacement, l'organisation devra donc être évaluée au regard des besoins réels du terrain.

NE LES OUBLIONS PAS : LA MAINTENANCE AUSSI EST EN PREMIÈRE LIGNE !

Les agents de maintenance accomplissent un travail considérable pour rattraper les difficultés laissées par des entreprises pourtant rémunérées pour réaliser correctement leurs missions.

Polyvalents, réactifs et indispensables, ils sont également présents sur tous les fronts pour maintenir les installations en état, pallier les dysfonctionnements et garantir la continuité du service.
Leur engagement, leur savoir-faire et leurs compétences sont essentiels au bon fonctionnement de nos ouvrages. Pourtant, cette charge de travail supplémentaire **ne doit pas devenir la norme ni se faire au détriment de leurs propres missions.**

Leur travail doit être reconnu à sa juste valeur ! Défendre les moyens humains, c'est défendre aussi bien les équipes d'entretien/exploitation que celles de maintenance.

UN TEST GRANDEUR NATURE POUR L'AVENIR !

Le quatrième poste provisoire est l'occasion de **tester concrètement le fonctionnement du PCC à quatre opérateurs et d'évaluer les besoins réels liés à ces nouvelles missions.**
Nous espérons que cette expérimentation démontrera le bien-fondé de notre analyse : la gestion hydraulique du canal en complément de celle de la rivière, les retours en local et les exigences de continuité du service nécessitent des moyens humains adaptés.

Si le bilan confirme la pertinence du fonctionnement à quatre, **nous défendrons le maintien du quatrième poste.**

Sans ce renfort, nous aurions pu nous retrouver à trois opérateurs par vacation pour absorber l'ensemble de ces missions, avec le risque de devoir recruter et former de nouveaux agents dans l'urgence, tout en perdant l'expérience de personnels déjà en poste.

LE SNE-FSU RESTE MOBILISÉ !

Cette avancée est importante, mais le quatrième poste reste provisoire. Nous resterons vigilants sur les conditions réelles de fonctionnement une fois le raccordement opérationnel.

Notre objectif est clair : défendre les effectifs nécessaires, préserver les compétences et garantir des conditions de travail adaptées, aussi bien pour l'exploitation que pour la maintenance.

Nous avons alerté, nous avons proposé. Maintenant, place à l'expérimentation et aux faits !

SNE-FSU DTBS — Présents sur le terrain, engagés pour les agents.

Nous contacter
Le conseiller national branche Voies Navigables :
Eric POTDEVIN 06 26 20 34 65
Co-secrétaires de section :
Aurélien BERNARDIE 07 63 09 42 33
Erika GONTIER 06 69 23 71 94
SNE-FSUDT-BS@vnf.fr **www.snefsu.org**

Adhérez au SNE-FSU
Le SNE, un syndicat de la FSU
F.S.U.